

36 000 communes

LE MENSUEL DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

N° 424

AVRIL 2025

DOSSIER

En route vers 2026

PAROLE À

Christophe Bouillon
président de l'ANCT

FENÊTRE SUR

Villages d'avenir – Saison 2

Édité par l'Association des
maires ruraux de France
(AMRF) // 302 rue Garibaldi
69007 LYON

Fondateurs :

Etienne Furtos, Jean Herbin,
François Paour, Gérard
Pelletier, Pierre-Yves
Collombat, Andrée Rabilloud

Rédaction :

302, rue Garibaldi
69007 LYON
Tél. 04 37 43 39 80

Directeur de la publication :

Michel Fournier

Directeur de la rédaction :

Cédric Szabo

Rédaction en chef :

Pierre-Marie Georges

Journalistes : Lilou Wattier,

Corentin Migoule

Comité de rédaction :

Daniel Barbe, John Billard,
Jean-Paul Carteret,
Dominique Chappuit,
Guy Clua, Sébastien
Gouttebel, Michel Gros,
Nadine Kersaudy,
Eric Krezel, Fanny Lacroix,
Yvan Lubraneski, Gilles Noël,
Louis Pautrel

Impression :

Imprimerie IPS // Dépôt
légal : 2^e trimestre 2025 //
CPPAP 0626 G 84400 //
ISSN 0245 - 3185

Relation abonnés - Réseau :

Catherine Champeymont
Tél. 04 37 43 39 80
amrf@amrf.fr

Abonnements :

Adhérents 19 €,
Non-adhérents 37 €,
CCP LYON 1076-40 Y

Photo de Une : ©DR

Vous avez une question ?

contactez l'AMRF

☎ 04 37 43 39 80

✉ amrf@amrf.fr

et retrouvez-nous sur

🌐 www.amrf.fr

in @amrf

🦋 @mairesrurauxamrf

f @mairesrurauxamrf

Des maires au service des maires

Édito

La Force du Forsythia !

À la sortie d'un hiver pourri, pour la bonne
marche de nos finances et de ceux qui
nous gouvernent, donc pour notre pays, le
printemps nous revient avec ce besoin de
couleur et de soleil.

Pour la nature, le forsythia peut être le symbole du printemps. Il occupe
partout un espace dans les jardins avec son jaune flamboyant.

Sacré forsythia, increvable malgré les gelées, la taille et la pauvreté du sol.

**Les Maires Ruraux
ressemblent
à cet arbuste :
increvables
malgré le gel de
nos financements,
les tailles
régulières de nos
compétences,
et la pauvreté
de notre sol DGF**



Eh bien, les Maires Ruraux ressemblent à cet
arbuste. Nous sommes increvables malgré le gel
de nos financements, les tailles régulières de nos
compétences et de nos possibilités d'actions, et
bien entendu la pauvreté de notre sol DGF !

Et pourtant, ce printemps fait reflorir nos
démarches récurrentes aussi bien pour le
Statut de l'Élu que pour le mode électoral dans
nos communes de moins de 1000 habitants, ou
encore pour la valorisation de notre espace.

Comme le forsythia, nous partageons la couleur
la plus lumineuse, la plus chaleureuse, la plus
joyeuse, la plus solaire, donc la plus stimulante !

Couleur qui, paraît-il, est symbole de dynamisme,
de tonicité, de vie et de mouvement !

Sacré forsythia, sacrés Maires Ruraux !

Forza forsythia, Forza Maires Ruraux !

MICHEL FOURNIER

Président de l'AMRF

4

BRÈVES

7

DOSSIER

EN ROUTE VERS 2026

À un an du renouvellement des conseils municipaux, l'AMRF a tenu son Assemblée générale à la mi-mars pour préparer une dernière année de mandat qui s'annonce riche en événements. En appui sur une dynamique de réseau très positive et une action militante réaffirmée, les élus ont défendu une approche de la ruralité résolument positive et orientée sur les potentialités d'avenir des communes rurales, avec en point d'orgue la perspective d'un congrès en septembre tourné vers la jeunesse et l'engagement.

14

ACTUALITÉS

Démocratie / un appel à l'engagement
Commerce / des signaux de renouveau
Doléances / un appel à leur publication
Statut de l' élu / entre sacrifice et sacerdoce
Santé / des outils de coopération nouveaux
Licence 4 / l'Assemblée paie sa tournée

18

RÉSEAU

HAUTES-ALPES //
La nouvelle présidente Marie Bellon
ARIÈGE // Des formations
pour les secrétaires de mairie
GIRONDE // Des actions de prévention
retraite en proximité
FRANCE // La formation de l'AMRF
sur le terrain
CORRÈZE // Initiative locale
autour de la filière bois énergie
HAUTE-SAVOIE //
La mobilisation des élus de l'AMR74

21

FENÊTRE SUR

LA SAISON 2 DE VILLAGES D'AVENIR

La ministre déléguée chargée des Ruralités, Françoise Gatel, a annoncé la poursuite du programme Villages d'avenir. En 2025, 400 nouvelles communes vont intégrer le dispositif et disposer de l'assistance d'un chef de projet.

22

PAROLE À

CHRISTOPHE BOUILLON

Le Président de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) revient sur les enjeux numériques du moment et présente les actions de l'agence au plus près du terrain.

er
r
a
m
s
o
s



Quand on a la santé !

La mésaventure survenue à un responsable national de l'AMRF dans sa région vis-à-vis de l'Agence régionale de santé (ARS) est une marque de plus de l'absence de volonté de beaucoup d'organismes de prendre en compte les spécificités rurales. Proposant d'y participer au nom de l'AMRF, il reçut une fin de non-recevoir : « ce n'est pas dans le décret » !

Sur la forme, rien de neuf sous le soleil. L'État ne veut voir qu'une seule tête et choisit ses interlocuteurs. La France, c'est trop com-

pliqué pour s'ennuyer avec les nuances. Quand bien même l' élu en question plaide l'envie d'y assister, d'y apporter son expertise et de partager une connaissance des spécificités rurales, l'État, « droit dans ses bottes », repousse la volonté de coopération. Dont acte.

Alors les maires ruraux en ont marre. Ils accumulent ces expériences détestables teintées de mépris et de manque de curiosité pour la ruralité. Ils sont las ; aussi las que leurs interlocuteurs inertes et sans saveur. Sûrs de leur fait, ils s'appuient sur des règles édictées dans des circulaires d'un autre temps, qui ne laissent la place qu'à une seule association d'élus au moment de fournir la liste des bénéficiaires, alors que d'autres ont tout autant de légitimité.

Face à ces décrets de "droit divin", quand les élus ruraux interpellent l'autorité supérieure ils s'entendent dire poliment : « On prend le point ». Comprendre « circulez, on s'en cogne de vos susceptibilités... ». Bref un gland d'or bien mûr en l'espèce.

Heureusement la République lo-

cale est généreuse. Il arrive parfois que le préfet soit plus ouvert, pour ouvrir la salle aux représentants des Maires ruraux même s'ils ne sont pas désignés par un décret poussiéreux.

La liste est longue où les élus ruraux aimeraient faire entendre leur voix, non pas pour leur égo, mais faire entendre la diversité, et documenter des cas spécifiques pour que des réponses qui le soient aussi, puissent émerger.

Le refus essuyé par l' élu est au diapason de ce qui se passe dans bien des structures. Que ce soit au sein de l'Agence nationale de l'habitat, des comités de bassin, des CDPE-NAF, des CRPA, etc., leur gouvernance ne laisse que peu de place à la diversité. Le changement de regard sur la ruralité demeure un vœu pieu, et beaucoup d'élus regrettent amèrement de ne pouvoir siéger en responsabilité.

À l'heure où les cahiers de doléances et de propositions refont parler d'eux, il semble que le sentiment d'exclusion ne soit pas qu'une lubie de l'esprit, mais qu'il est aussi parfaitement organisé, en conscience. ●

Le site du mois

Caro, commune du Morbihan de 1130 habitants et 3800 hectares, a confié la réalisation de son nouveau site internet à l'équipe Campagnol.fr en début d'année 2025. Les élus souhaitaient une page d'accueil claire et ergonomique : accès rapides « en un clic », mise en valeur des « publications », vidéo mettant en avant le tourisme local... À l'intérieur du site, l'utilisation du nouvel éditeur de mise en forme a permis une organisation plus claire des services ou des PV du conseil, par exemple.

À découvrir : <https://caro.bzh/>



192

En bref.

Entrepreneuriat /

Le programme *Entreprendre la Ruralité*, initié par la Fondation *Entreprendre*, a expérimenté des dispositifs d'accompagnement en faveur de l'entrepreneuriat de territoire en milieu rural. Leur travail aboutit aujourd'hui à la publication d'un guide dédié en appui sur un manifeste.

www.fondation-entreprendre.org

**Transition /** L'AMRF réunira

le Grand Atelier national des Maires ruraux pour la transition écologique sur le thème de l'eau à l'occasion d'un événement le 23 mai ouvert à tous les adhérents.

www.amrf.fr/les-dossiers/transition-ecologique

Innovation / Pour la 38^e année consécutive, le Prix Territoria 2025 récompense les collectivités précurseuses avec l'objectif de faire connaître leurs innovations dans tous les domaines de l'action publique locale. Candidatures jusqu'au 5 juillet. <https://observatoireterritoria.fr>

Finances / La direction générale des Collectivités locales (DGCL) publie une version actualisée du Guide pratique de la dotation globale de fonctionnement. La DGF, principal transfert financier de l'État vers les collectivités, atteindra un montant total de 27,4 milliards d'euros en 2025. www.collectivites-locales.gouv.fr

Mobilité / L'ADEME vient de lancer « AVELO 3 », un programme de soutien à la réalisation d'études pour une politique cyclable, l'expérimentation de services vélo, l'animation de politiques intégrées et le recrutement d'un chargé de mission vélo. Les demandes d'aide sont ouvertes jusqu'au 19 mai. <https://agir.ademe.fr>

C'est le nombre de sénateurs qui, lors de la séance du 11 mars, ont voté « pour » la proposition de loi « visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité ».

111 sénateurs (dont une majorité venant des rangs Républicains) ont voté « contre », tandis que 39 se sont abstenus.

Dans une motion votée le 16 mars en Assemblée générale, plus de 90% des délégués de l'AMRF ont tenu à réaffirmer leur soutien à cette proposition qui « correspond à la volonté politique des Maires ruraux de France » (voir page 9).

Ce texte, s'il va au bout de son parcours parlementaire, entrera en vigueur dès les élections municipales de 2026.

Ils
ou elles
ont dit...

Il faut débattre des contributions de la ruralité aux transitions écologiques de manière informée en mettant en évidence la diversité des trajectoires (et leurs effets sur l'emploi, les paysages, les modes de vie, etc.) [et] reconnaître ce que la ruralité fait pour reconstruire une autre manière d'habiter nos territoires, [et] rappeler le besoin de redonner aux collectivités locales l'autonomie financière dont elles ont été progressivement privées

Extraits du rapport du Conseil scientifique de France Ruralités remis à Françoise Gatel le 25 mars

Ayons collectivement le courage de cesser de véhiculer une sorte de conservatisme intolérable et injustifié avant le vote d'une proposition de loi généralisant le scrutin paritaire. [...] Chacun doit prendre ses responsabilités et ne pas se cacher derrière un argument factice d'une prétendue impossibilité à trouver quelques femmes prêtes à s'engager pour sa commune d'ici 10 mois... [...] Je sais, par expérience, que la constitution de liste paritaire est possible. [...] J'ai toujours constitué des listes de candidats paritaires et j'ai toujours eu une liste d'opposition, ce qui n'a pas empêché ma liste de gagner

Extraits du courrier du Président Michel Fournier adressé à tous les députés le 28 mars.

Bien loin des clichés de territoires en retrait de toute vie culturelle, les ruralités ont converti certaines de leurs fragilités en réels atouts et s'affirment aujourd'hui comme des laboratoires fertiles d'expérimentation artistique

La géographe Claire Delfosse dans un article publié par l'Observatoire des politiques culturelles le 27 février.

26^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM
DOCUMENTAIRE SUR LA RURALITÉ



CAMÉRAS DES CHAMPS

Mancieulles

Joëuf

Labry

Jarny

Ars-sur-Moselle

Ville-sur-Yron

DU 18 AVRIL AU 18 MAI 2025

Saint-Maurice-sous-les-Côtes



www.camerasdeschamps.fr





EN ROUTE VERS 2026

À un an du renouvellement des conseils municipaux, l'Association des Maires Ruraux de France a tenu son Assemblée générale à la mi-mars pour préparer une dernière année de mandat qui s'annonce riche en événements. En appui sur une dynamique de réseau très positive et un corpus militant réaffirmé, les élus ont défendu une approche de la ruralité résolument positive et orientée sur les potentialités d'avenir des communes rurales, avec en point d'orgue la perspective d'un congrès en septembre tourné vers la jeunesse et l'engagement.

Acueillis à l'Hôtel de ville de Lyon par son maire Grégory Doucet, les 150 présidents et délégués départementaux présents à l'Assemblée générale de l'AMRF auraient pu en repartir avec des idées sur la manière de décorer leur salle de Conseil ! Mais c'est bien plus avec la certitude de la vitalité de leur réseau associatif qu'ils s'en sont retournés dans leurs communes. Mais au-delà des chiffres (voir ci-contre) qui pourraient suffire à décrire la dynamique d'ensemble du réseau, les maires présents ont préféré souligner leur satisfaction de voir le travail mené porter ses fruits. Du Grand Atelier au programme ERRE, de Campagnol aux services de dépannage ou d'ingénierie, des Jeudis de la formation en passant par le 36000 communes, du suivi des programmes d'État en passant par les nombreuses auditions, beaucoup ont tenu à souligner la qualité des outils mis en œuvre à destination des maires. Plus d'adhérents, c'est bien sûr rassurant et stimulant, mais de l'avis partagé, cette dynamique n'aurait de sens sans cette dimension associative militante qui prédomine à l'AMRF et qui garantit d'y trouver un esprit de considération et d'écoute.

Car si les motifs de combats sont nombreux, en appui sur une équipe de vice-présidents et d'administrateurs parti-

culièrement investis, c'est surtout à l'échelon local que les associations de maires ruraux pèsent plus qu'avant. Grâce à l'implication du réseau d'élus et des désormais 88 présidents et bureaux d'AMR que Michel Fournier a tenu à particulièrement remercier, la dernière ligne droite avant les prochaines municipales s'annonce particulièrement active. C'est la force d'un réseau de proximité comme celui des Maires ruraux que d'embarquer dans un même bateau des réalités territoriales bien différentes, mais toutes tournées vers l'avenir des communes rurales. ●

CHIFFRES CLÉS

- +3** Avec 3 nouvelles créations en 2024 (dans les Bouches-du-Rhône, la Charente et les Côtes-d'Armor), l'AMRF fédère aujourd'hui 88 associations de Maires ruraux en France métropolitaine.
- +20%** Avec 13 500 adhérents, l'AMRF a connu une hausse historique de ses adhésions entre 2023 et 2024.
- x2** Une hausse particulièrement continue ces dernières années, puisque le nombre de communes adhérentes a doublé entre 2019 et 2024.



John Billard

secrétaire général de l'AMRF,
maire de Le Favril (370 hab. / 2 400 ha.)

– Il a dit

“ Notre association grandit. Si le nombre d'adhérents est nécessairement la plus belle des récompenses, notre association doit se structurer pour répondre aux enjeux d'une association de premier rang.

Le rapport d'activité de 2024 retrace les exigences que nous portons avec le Bureau et l'équipe depuis 2020, traduites par les progrès considérables faits en termes d'activités (impossible à inventorier de manière exhaustive) qui favorisent l'engagement de nos bénévoles et améliorent la qualité des services que nous rendons aux adhérents.

Mais il faut aussi poser des jalons, et **l'un des objectifs clés est aussi de consolider et accompagner notre équipe de collaborateurs, engagés à nos côtés.** Cette équipe s'investit avec passion et il me semble important de les en remercier.

Nous avons incontestablement franchi un cap. Dans le monde économique, nous dirions que nous sommes passés de la TPE à la PME. Plus d'adhérents, plus de services, davantage d'associations départementales à accompagner... L'AMRF n'est plus une petite association. Il faut à la fois s'en féliciter et s'en donner les moyens pour la maintenir au niveau nécessaire des défis qui nous attendent. ”

Rapport d'orientation

Réussir 2025 pour bien préparer 2026

L'AMRF a défini lors de son Assemblée générale ses priorités pour l'année 2025.

La consolidation de son réseau

Après une année inédite et près de 13500 communes adhérentes, l'AMRF poursuit son développement avec l'objectif de créer de nouvelles associations et consolider l'accompagnement des fédérations départementales (outil de gestion, rendez-vous des AMR, appui aux initiatives locales, suivi France Ruralités & Villages d'avenir, relations avec les partenaires locaux, recrutement de nouveaux adhérents, formation des cadres locaux, fonctionnement des commissions, etc.) C'est aussi un travail de prospection autour des renouvellements à venir pour rendre

le réseau opérationnel dès le lendemain des élections de mars 2026. Mais également, une aide aux adhérents dans le recrutement de candidats (actions de sensibilisations) dans le contexte de la généralisation du scrutin de liste et de l'application des mesures nouvelles à venir en mai sur le statut de l'élu.

Le déploiement de ses programmes ERRE et Grand Atelier



Le programme des Élus ruraux relais de l'égalité continue de se déployer dans les départements avec la mise en œuvre d'un tour de France ERRE (ici dans le Lot-et-Garonne) dont les prochaines étapes sont programmées dans les Vosges (88) le 21 mai et en Haute-Marne (52) le lendemain.

L'Association continue plusieurs programmes ambitieux pour lesquels elle active un déploiement spécifique par la mobilisation de nouveaux élus sur le programme Erre et l'organisation du Tour de France, et la mise en œuvre de la stratégie

autour du Grand atelier prévoyant à la fois des travaux nationaux sur l'eau et la rénovation du bâti, et localement par l'organisation d'étapes du Grand Atelier Territorialisé avec les AMR volontaires. Ces programmes se déploient en s'appuyant aussi sur la recherche de financements pérennes et le développement d'actions avec de nombreux partenaires.

Accroître la place de la ruralité dans les politiques publiques

L'action de l'AMRF pour un nouvel aménagement du territoire sera poursuivie à travers la montée en puissance de l'action sur le logement et sur la mobilité. La poursuite du déploiement de Villages d'avenir, la promotion à parfaire de la nouvelle définition de la ruralité, et le suivi des programmes ANCT et d'autres partenaires pour la ruralité seront au centre de l'action en 2025, au travers de rencontres et colloques, ainsi que l'appui aux laboratoires de la ruralité. La préparation des élections de 2026 et le renforcement de l'AMRF dans les instances locales et nationales, ou encore l'implication dans le Parlement rural, permettra de consolider le maillage des acteurs de la ruralité. Enfin, les réponses aux sollicitations parlementaires



L'AMRF rassemble plus de 13 000 maires ruraux regroupés dans un réseau convivial et solidaire de 88 associations départementales, dont la dernière en date a été créée fin 2024 dans les Côtes-d'Armor (22).



Après le département des Vosges (photo), deux autres laboratoires de la ruralité ont vu le jour en appui sur les associations départementales de Maires ruraux dans l'Aude (11) et la Saône-et-Loire (71)

et autres seront accrues par la mobilisation d'élus au-delà du seul périmètre des administrateurs, en appui sur les compétences internes au réseau d'élus.

L'amélioration des services rendus aux adhérents

Pour cela, l'AMRF consolidera son équipe administrative et plus largement un travail sur le bien-être au travail. Elle mènera un travail sur l'élaboration d'une stratégie associative actualisée et l'appui aux enjeux de ressources humaines. Se faisant, l'AMRF renforce son action autour des enjeux liés à l'habitat et l'urbanisme, le service Campagnol et l'accompagnement sur les sujets comme la cybersécurité. Elle augmente le nombre de Jeudis de la formation pour améliorer la sensibilisation d'un nombre accru d'élus

communaux ou de leurs personnels, tandis qu'une action nouvelle sur les sujets d'accès aux outils de financements européens sera menée ainsi que la poursuite du travail avec l'Arménie. Ces actions seront menées aussi avec la poursuite de l'application de la stratégie de communication et de l'amélioration de la valorisation de ses actions via les relations presse ou ses propres outils de communication.



À l'image de la commune de Roussines dans l'Indre labellisée « Village d'avenir », l'AMRF continuera d'informer ses adhérents sur les opportunités d'accompagnement spécifiques à la ruralité disponibles, grâce à son service « ingénierie ».

Les alliances avec les partenaires

La stratégie de l'AMRF se déploie autour de la poursuite de recherche de partenaires en soutien à son action mais aussi sur la mise en œuvre d'actions collectives. L'aug-



Grâce aux liens noués par l'AMRF avec plusieurs métropoles sur les liens ville-campagne, des démarches partenariales se développent à l'image de cet échange entre deux classes de maternelles, l'une localisée au centre-ville de Lyon (69) et l'autre venant du village de St-Denis de Cabanne dans la Loire (42), avec l'appui financier de la Fondation Rubis de Vitogaz, partenaire de l'AMRF.

mentation des sollicitations et propositions de partenariats d'actions se concrétise à travers de nouveaux partenariats avec des acteurs de la prévention, la consolidation d'actions autour du commerce, des travaux sur les services publics, l'accès aux soins, la culture, les finances les liens villes-campagnes, ou encore la réalisation de baromètres et autres guides thématiques sur les ruralités, etc. La préparation des élections municipales sera aussi l'occasion de développer de nouveaux échanges pour augmenter l'offre de solutions pour les adhérents et la visibilité de l'AMRF. ●

Motion

Les délégués de l'AMRF réaffirment leur soutien au scrutin de liste

Lors de l'Assemblée générale des Maires ruraux de France qui a eu lieu le dimanche 16 mars, les présidents d'associations et délégués présents ou représentés ont participé à un vote sur la motion reproduite ci-contre. Avec plus de 94% des participants qui l'ont approuvé, le vote en Assemblée générale est clair et engage l'AMRF à défendre devant le Parlement l'adoption du scrutin de liste.

Rappelant que cette proposition est portée par les associations d'élus dans leur ensemble, les présidents et délégués estiment que la difficulté de construire des listes, paritaires, touche en fait la difficulté de l'engagement. En ce sens, les élus ont réaffirmé que leur combat commun restait lié à l'absence

de statut de l' élu.

Rappelant son positionnement constant en faveur de la parité, l'AMRF signale également que cette proposition de loi propose deux avancées majeures : la capacité de proposer des listes incomplètes, d'une part, et la capacité de proposer deux candidats supplémentaires, d'autre part, ce qui permettra d'éviter nombre de complémentaires.

Enfin, même si l'échéance électorale est proche, les Maires ruraux souhaitent pouvoir convaincre qu'il s'agit là d'une avancée majeure pour la stabilité des conseils municipaux pour les 6 années à venir afin de relever les nombreux défis de la prochaine mandature. ●

MOTION / Oui au scrutin de listes et paritaire

Réunie le dimanche 16 mars 2025, l'Assemblée générale des maires ruraux de France, à la très grande majorité, remercie les sénateurs et salue l'adoption au Sénat de la Proposition de loi visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité.

L'AMRF confirme son soutien à cette proposition qu'elle souhaite voir adoptée au plus vite à l'Assemblée. Ce texte correspond à la volonté politique des maires ruraux de France.

Travaux en atelier

Les élus ruraux au cœur du système partenarial local

En marge des débats statutaires, l'Assemblée générale est aussi un temps de rencontre, d'échanges et de valorisation des travaux thématiques portés par les élus de l'AMRF. À l'image de la séquence introductive avec le maire de Lyon et l'adjointe de Villeurbanne qui a permis d'illustrer les liens opérationnels entre 11 villages de la région lyonnaise et les communes de la métropole, trois ateliers thématiques ont permis d'illustrer le rôle de l'élu rural en coordination des systèmes locaux.

Des élus relais de l'Égalité

Le programme ERRE continue de se déployer dans tous les départements, avec un nombre croissant de référents départementaux qui animent un réseau d'élus désignés comme des référents communaux volontaires. Leur but ? Constituer et coordonner un réseau d'action local partenarial avec les différentes structures présentes sur le territoire (associations, CDIFF, Gendarmeries, etc.) afin de se former mutuellement pour faire face à des situations de violences, notamment familiales. Fidèle à la devise « des maires au service des maires », le programme ERRE permet aux élus de sortir de leur isolement face à des situations sociales complexes, en s'appuyant sur une série d'outils mis en œuvre par l'AMRF.

➔ www.amrf.fr/les-dossiers/relais-de-legalite-erre/

Des passeurs de Culture

Pour casser les logiques de silos des politiques culturelles descendantes (et qui alimentent l'hyper-centralisation de l'offre culturelle), les Maires ruraux ont également réaffirmé, à la

suite de leur contribution au Printemps de la ruralité, leur volonté d'être identifiés comme des acteurs pivot du déploiement de l'offre culturelle. En appui sur la richesse et la diversité des formes d'actions culturelles en milieu rural, ils ont eu l'occasion de dire à nouveau au représentant du ministère de la Culture leurs attentes par rapport au déploiement du Plan culture et ruralité. Invitant leurs collègues à contacter le référent ruralité identifié dans chaque Drac, les Maires ruraux ont insisté sur la nécessaire coordination entre les différents acteurs de la culture, et notamment les artistes, pour une meilleure compréhension mutuelle des enjeux de chacun.

➔ www.amrf.fr/les-dossiers/culture/

Des coordinateurs de Santé

Enfin, autre exemple sur lequel leurs concitoyens leur demande d'agir, les élus de la commission santé ont exposé leur méthode qui vise depuis plusieurs années à prôner la mise en œuvre d'une véritable démocratie sanitaire locale. Plutôt que de se réfugier derrière des poncifs péremptifs du type « y'a qu'à, faut qu'on », les Maires ruraux nouent un dialogue nouveau avec l'ensemble des acteurs de la santé et de la prévention pour apporter des réponses concrètes au drame sanitaire des inégalités d'accès aux soins, à l'image des Dispositifs d'appui à la coordination (voir ci-dessous).

➔ www.amrf.fr/les-dossiers/sante/

Les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC), un allier méconnu des élus

- ➔ Les DACs sont des organisations de Santé de proximité, dont les missions sont d'être des points d'entrée uniques et gratuits afin de coordonner la structuration des parcours de santé.
- ➔ Financés intégralement par les Agences Régionales de Santé (ARS), l'appui des équipes du DAC est gratuit pour les usagers et les acteurs.
- ➔ Néanmoins, les membres de l'équipe du DAC n'ont pas vocation à faire de l'évaluation clinique ni à répondre aux situations d'urgence médicale.
- ➔ Ils sont là pour faciliter l'articulation entre les différents acteurs (professionnels libéraux, structures d'aides, de soins et d'accompagnement, d'hospitalisation, aidants, maire de la commune...) autour du patient pour optimiser son parcours de santé.
- ➔ Ils sont présents dans tous les départements avec 135 structures dédiées à accompagner notamment les élus locaux et les secrétaires de mairie face aux situations complexes rencontrées par leurs administrés.
- ➔ Ils interviennent pour aider à résoudre les problématiques de santé des patients en difficulté dans les villages notamment, en orientant ces derniers vers les ressources adaptées : médecins, assistantes sociales, infirmiers, ou autres professionnels.
- ➔ Ils agissent comme des centres d'information et de coordination, disponibles pour analyser chaque demande, qu'il s'agisse de psychiatrie, grande précarité, vieillissement ou autonomie.
- ➔ Composés d'équipes de 20 à 25 professionnels par structure, ils couvrent généralement un département et offrent un appui direct et concret, sans limite de temps ni de nombre d'interventions, pour garantir l'accès à des solutions efficaces.
- ➔ Leur collaboration avec des structures comme les CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) et les URPS (Unions Régionales des Professionnels de Santé) renforce leur capacité à mobiliser les bons acteurs dans chaque cas.





Conférence

Le patrimoine rural, entre identité, territorialité et culture

Elle se voulait « inspirante » et faisait office de clôture de la première journée de l'Assemblée générale de l'Association des maires ruraux de France le samedi 15 mars. Dans les fastes salons de l'Hôtel de ville de Lyon, près de 200 élus venus de toute la France venaient de participer à trois ateliers thématiques quand, lunettes rouges et rondes vissées sur le nez, le sociologue Hervé Marchal a pris alors place sur l'estrade pour livrer sa conférence. « *Il est déjà intervenu dans plusieurs assemblées générales départementales et ses conférences sont vraiment inspirantes* », a confirmé Michel Fournier.

Dans la foulée, le conférencier brandissait déjà le premier piège à éviter lorsqu'on parle de patrimoine rural : « *l'urbano-centrisme* » renforcé par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) selon laquelle, de manière plus ou moins implicite, la métropole incarnerait la modernité et l'avenir, envoyant un message « *symboliquement violent* » pour la ruralité. La liste des « *pièges redoutables* » était ainsi égrenée par Hervé Marchal, dont « *l'exceptionnalisme* », idée portant à croire que le patrimoine rural serait souvent moins exceptionnel qu'en ville, celui de « *l'auto-dévalorisation pudique* », ou encore du « *matérialisme radical* ».

Des pièges insidieux et pernicious que les élus ruraux sont invités à outrepasser en se raccrochant aux nombreuses formes relevant du patrimoine rural. Ce dernier peut être architectural s'il est lié au cadre bâti, culturel lorsqu'il s'agit d'évoquer un art de vivre ou des traditions locales, naturel et paysager, artistique, industriel et vivant. « *Il y a aussi un patrimoine immatériel* », enchaîna celui qui est aussi directeur de la Maison des sciences de l'Homme à Dijon, déroulant son propos avec un débit mitrailleuse et un entrain certain. « *Le patrimoine, on l'habite, mais il nous habite aussi. C'est l'esprit des lieux* », a poétisé Hervé Marchal.

« Le patrimoine, c'est l'esprit des lieux »

25 ans d'observation pour nourrir sa réflexion

En illustrant son exposé par des exemples concrets recueillis au gré de ses déplacements en terres rurales, celui qui a grandi entre la Haute-Saône et les Vosges a chuchoté à l'oreille des maires en les exhortant à créer de « *l'identité vécue* » par le biais de la patrimonialisation participative, la création de lieux dits comme les cafés associatifs, ou encore la réhabilitation des centralités et espaces de socialisation. Le patrimoine rural embrasse également d'après lui un caractère sensoriel. Il est sonore avec le chant du coq ou la cloche de l'église, éventuellement odorant avec les effluves de la distillation, ou visuel avec les vieilles pierres. En ruralité, il a plus qu'ailleurs une dimension identitaire et politique que « *les élus doivent préserver en assurant une circularité entre politiques publiques de patrimonialisation et aspirations habitantes* ».

« Révéler l'expérience émotionnelle et sensorielle de la ruralité »

À l'issue de la conférence, le président Michel Fournier a mis en exergue la très personnelle notion de « *perception* » en comparant le patrimoine avec le livre. « *L'écrivain écrit le livre, mais l'auteur c'est celui qui lit le livre car chaque lecteur a une perception différente* », a-t-il formulé pour résumer sa pensée. Yves Attou, élu du Poitou a remercié l'intervenant pour son « *analyse passionnante* » et dit s'être projeté dans sa propre commune pendant tout le récit. Sylvain André, édile d'une commune gardoise au passé minier a lui insisté sur « *la beauté du patrimoine immatériel dans les villages où tout le monde se connaît* », et dans lesquels la transmission d'anecdotes légendaires s'assure de génération en génération. Livrant « *pas moins de 25 ans d'observation* » avec une inébranlable passion, le socio-anthropologue a rappelé avec brio que les territoires ruraux peuvent eux aussi proposer comme les métropoles des expériences émotionnelles et charnelles, et des moments sensoriels inoubliables. ●

Rapport moral



Michel Fournier

Président de l'AMRF,
maire de Les Voivres (290 hab. / 1 300 ha.)

Il est bon à chacun de se poser un jour, tranquille. Se poser, c'est observer la nature, le climat, l'environnement, mais c'est aussi la société, son fonctionnement, ses attentes, ses besoins, ses caprices, ses envies, ses contradictions, ses enjeux, son ambition...

Bref la nature humaine dans toute sa grandeur et parfois malheureusement sa petitesse !

Je me suis donc aventuré dans cette réflexion et je me permets de vous en faire part. Même si vous pouvez vous en fiche comme de votre première paire de godasse qui forcément, aujourd'hui s'avère trop petite et que vous n'avez certainement pas gardée ! Dommage pour l'innocence de l'enfance et de ses simplicités si confortables !

Pour organiser mon propos, je suis parti sur un jeu de portes d'entrées, et pourquoi pas de sorties, afin d'être le plus raisonné possible.

Imaginez un grand couloir avec une succession de portes et derrière chacune d'elles une source de réflexion. Après les avoir ouvertes, tu fais ton choix, tu gardes ou tu ne gardes pas, ce sera ton choix, ce sera ta vie et tu en seras le seul responsable.

Pour moi, cela se traduit donc par 5 entrées négatives et bien entendu 5 entrées positives.

Commençons par les négatives. D'ailleurs je n'invente rien, elles sont connues et je ne les ai pas choisies.

– La première c'est la peur : Ce qu'elle entraîne c'est le manque d'assurance, c'est la crainte, et souvent un réflexe de rétrécissement de soi, de concentration sur sa propre personne, donc forcément un rejet de l'autre, une exclusion et pour finir de la méchanceté !

– La deuxième, ce sont les pensées négatives : Celles qui n'ont comme seules issues le tout va mal, le tout va aller plus mal, le c'était mieux avant, la vie me pose question, marre du travail, marre des autres, vivement les vacances, vivement la retraite..., en fait vivement la fin...

– La troisième ce sont les relations toxiques : Se retrouver avec d'autres qui ont un même cheminement, une même influence, avec qui les réflexions tournent en rond, qui te tirent donc vers le bas souvent pour compenser un mal vivre, qui est en fait celui de l'autre, et ceux-ci veulent t'y associer.

– La quatrième c'est le jugement : C'est très simple, j'ai raison, j'ai toujours eu raison donc les autres ont tort. D'ailleurs il suffit de regarder ce qu'ils consomment, comment ils vivent, leur hygiène de vie, comment ils profitent sur le dos de la société, leur dégaine, ce qu'ils possèdent ou pas, bref les autres sont des cons ! Point.

– La cinquième c'est le manque de pardon : Il a pris des risques, il s'est engagé dans tel choix, il s'est planté, et bien tant pis pour lui, il n'avait qu'à ... Il m'aurait demandé, moi je lui aurais dit, mais bref, maintenant qu'il se démerde.

C'est bien entendu un résumé mais chacun de nous parfois peut s'y retrouver, pour partie bien entendu. Alors je vous propose d'évoquer les 5 entrées positives que je me suis permis de sélectionner :

– La première c'est la foi : La foi ce n'est pas réservé à une religion, c'est croire en soi, à l'autre, à la force de la nature, à l'humanité malgré ses travers et surtout à ses capacités telle la médecine, la science, la recherche, la technologie, l'environnement... La vie tout simplement !

– La deuxième c'est la sincérité : Je veux faire l'éloge de la sincérité car c'est essentiel pour une vie en commun, c'est la fondation même d'une société, donc de notre humanité. La sincérité est, et doit être, la vraie démonstration de ta personne avec tous ses aspects, une mise à nu essentielle pour être soi, qu'importe les faiblesses, acceptées et à venir, car elles sont ta force de demain pour toi et ta reconnaissance pour les autres.

« Je veux faire l'éloge de la sincérité car c'est essentiel pour une vie en commun, c'est la fondation même d'une société, donc de notre humanité »

– La troisième c'est l'ouverture d'esprit et la tolérance : Il est vrai que ce n'est pas la porte la plus facile. C'est un effort permanent à faire sur soi, un regard sur l'autre, t'obligeant à respecter ses choix, sa façon d'être, de penser et de faire. Ce n'est pas rechercher une complicité mais une acceptation de la différence. Et même si cela n'est pas facile à dire, s'il n'y avait pas de différence nous ne serions que de misérables robots, reconnaissons-le ! D'ailleurs un certain nombre de directives veulent nous y conduire. Il faut toujours rester vigilant !

– La quatrième c'est la conciliation : C'est toujours un vrai challenge ! En effet, créer un objectif commun c'est un défi permanent. L'homme

ou la femme actuels est aujourd'hui plus profondément individualiste qu'auparavant.

Un regard sur l'Assemblée nationale en est malheureusement l'exemple. Les égoïsmes dominent et résultat, au plus haut sommet de l'État, c'est le grand bazar voire la chienlit. Et que dire de la situation internationale avec le couple Poutrumpine ! Et ce n'est pas réservé aux responsables politiques, c'est aussi le reflet de nos micro-sociétés locales qui parfois en suivent le même chemin. Le prochain scrutin municipal pourra certainement en être l'exemple, d'autant plus si le scrutin de liste n'est pas adopté.

La solidarité et la fraternité sont souvent absentes de nos décisions de vie. Notre société ne va plus très bien, c'est le moins que l'on puisse dire. Et pourtant, ne jamais oublier que le début de la civilisation a été construite sur l'échange, le partage et la transaction, donc la conciliation. Aujourd'hui on s'en éloigne, voir plus on s'égare !

– La cinquième c'est l'amitié et l'amour : cela doit être l'apothéose du vivre ensemble. Cela doit donc



être la quête permanente, la remise en question perpétuelle, en fait le graal ! Ne jamais rechercher ce que l'autre t'apporte mais ne penser qu'à ce que toi tu lui apportes ! C'est tellement simple, cela doit être sans artifices, profondément vrai car malheureusement les gens ne sont souvent que reconnus et sanctifiés lorsqu'ils ne sont plus présents sur cette terre.

Alors n'attendons plus pour y réfléchir ! Une Assemblée générale c'est aussi fait pour se retrouver, échanger, se parler, et cela en toute convivialité. Ce que je vous souhaite

« Les égoïsmes dominent et le prochain scrutin municipal pourra en être l'exemple si le scrutin de liste n'est pas adopté »

c'est donc d'ouvrir toutes les portes et de choisir.

Une bonne santé en découle et une sérénité est souvent à ce prix ! Et partez en paix ! Car s'il y en a qui ont ce qu'ils ont..., nous, nous sommes ce que nous sommes... Et fiers d'être ce que nous sommes ! Amen ! ●

Rendez-vous dans la Vienne fin septembre

« Organiser le Congrès des Maires Ruraux de France au Futuroscope, c'est avant tout donner une image moderne et innovante de la ruralité, en poursuivant l'idée que : "Le Futur s'invente au village !" »

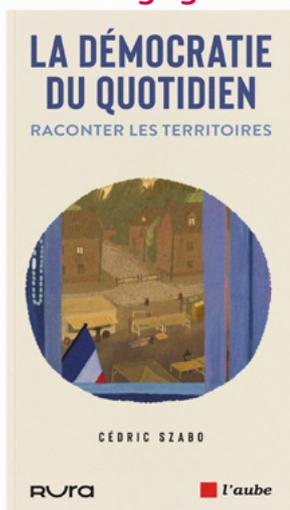
Car si l'AMRF est engagée pour le village de demain, celui des actions innovantes et de l'énergie des femmes et des hommes en ruralité, ce Congrès sera l'occasion idéale de mettre en avant la force et la vision avant-gardiste des Maires ruraux et de démontrer que les territoires ruraux sont les espaces qui répondent aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Pour ce dernier Congrès avant les élections municipales, mettons en avant l'engagement, la jeunesse et l'innovation au service de nos campagnes ! »



REPÉRÉ POUR VOUS

« Poussez la porte de votre mairie et engagez-vous! »



Tel est l'appel de Cédric Szabo, directeur de l'Association des maires ruraux de France et auteur d'un manifeste sur la démocratie du quotidien. Au contact des maires depuis de nombreuses années, il témoigne et invite les maires à lancer le débat localement sur l'utilité de la commune et aider vos habitants à s'interroger sur un engagement dans « sa » commune.

➔ <https://editionsdelalube.fr>

— COMMERCE

Réinventer le commerce rural

À l'initiative de l'Institut pour la ville et le commerce et en partenariat avec l'AMRF, un colloque s'est récemment tenu à Clermont-Ferrand pour interroger le renouveau du commerce rural. D'après Sébastien Gouttebel, VP de l'AMRF et président des maires ruraux du Puy-de-Dôme, l'enjeu est de taille : « 21 000 communes n'ont plus de commerces, c'est presque trois fois plus qu'en 1980 ! Mais il y a des synergies et des partenariats à créer pour poursuivre le travail de fond entamé par les élus depuis plusieurs années. Il ne faut rien lâcher collectivement ». Des signaux de renouveau qui peuvent prendre des formes variées (itinérance, structures associatives, économie sociale et solidaire, etc.) confirmés par Laurent Rieutord, président de la commission de géographie rurale : « Il faut rester prudent mais les chiffres montrent une nouvelle dynamique ». ●

— DOLÉANCES

Les Maires ruraux saluent l'adoption de la résolution votée à l'Assemblée

Le 11 mars dernier, l'Assemblée nationale a adopté le texte sur les doléances déposé par la députée de la Drôme, Marie Pochon, dans le cadre de la semaine transpartisane. Cette résolution demande de rendre publics et vraiment accessibles les cahiers de doléances et de propositions.

Aux côtés de députés de plusieurs groupes et des protagonistes du documentaire « Les Doléances » (à savoir Hélène Desplanques, réalisatrice, et Fabrice Dalongeville, maire de Augé Saint Vincent et président des Maires ruraux de l'Oise), l'AMRF était représentée, lors de la conférence de presse précédent le vote, par son vice-président, Yvan Lubraneski. Pour l' élu des Molières (91), accompagné de deux anciens gilets jaunes qui étudient actuellement les archives de l'Essonne et pré-

parent un ouvrage de restitution, « il est important de rappeler qu'au-delà de l'émotion de certains écrits ou des colères exprimées, les cahiers sont riches de propositions qui méritent d'être publiées et véritablement mises au débat, voire réactualisées ».

À cette occasion, les Maires ruraux ont tenu à rendre hommage à leur ancien président Vanik Berberian, en rappelant que l'initiative « Mairie ouverte », voulue par l'AMRF et l'APVF, en décembre 2018, a été le point de départ des cahiers de doléances et de propositions, démarche qui a précédé le Grand Débat. Pour Yvan Lubraneski, « malgré les récupérations successives qui ont jalonné notre démarche, nous restons des maires à l'écoute, prêts à rouvrir nos mairies et surtout respectueux de la parole citoyenne qui est souvent frappée du bon sens, là où les prismes politiques et médiatiques nous semblent de plus en plus éloignés des réalités et attentes ». Nul doute que ce sujet qui refait surface aujourd'hui jalonnera les élections municipales de 2026. ●

Les cahiers sont riches de propositions qui méritent d'être publiées

En bref.

Santé des maires Un dispositif préventif permettant d'éviter le burn-out sera créé par le laboratoire Amarok pour vous faire aider en cas de difficulté dans votre mandat. **/Eau** C'est le 23 mai que l'AMRF réunira le Grand Atelier national sur le thème de l'eau à la Banque des territoires. **/Mobilité** L'AMRF est partenaire du colloque "Territoires ruraux, développons les mobilités actives" à Rouen (76) le 16 septembre. **/Municipales** C'est le 8 avril que l'Assemblée étudie le projet de loi sur le changement de mode de scrutin des prochaines municipales, actant le principe du scrutin de listes.



**Victoire
de l'AMRF**

EAU ET ASSAINISSEMENT

Sauf surprise (au moment de la publication de ce journal), le Sénat devrait adopter définitivement les 1^{er} et 2 avril prochain la proposition de loi visant à assouplir la gestion des compétences « eau » et « assainissement ». À compter de son entrée en vigueur, les communes membres d'une communauté de communes et n'ayant pas encore procédé aux transferts, pourront conserver lesdites compétences après le 1^{er} janvier 2026.

Cette nouvelle loi permettra aussi de créer plus facilement des syndicats des eaux, instaurera un dialogue non-coercitif sur l'organisation territoriale des compétences et introduira un mécanisme sécurisé pour favoriser la solidarité entre communes en cas de pénurie d'eau.

— STATUT DE L'ÉLU

La santé des élus, entre sacrifice et sacerdoce

C'était le thème de la passionnante conférence du professeur Olivier Torres (président de l'Observatoire AMAROK) organisée le mois dernier par le réseau Tempo Territorial en partenariat avec l'AMRF. Bien connu des maires ruraux depuis son intervention lors du Congrès de 2024 (voir 36 000 n° 418 & 419), le chercheur a mis en lumière des résultats inédits sur la santé des élus, en parlant des similitudes en matière de santé entre les patrons de PME et les maires : « *Ce qui m'intéresse, c'est de mesurer, étudier avec des outils éprouvés, la santé mentale des élus ; c'est inédit* ».

Rappelant que si 31% des maires français ressentent un début d'épuisement, 69% affichent une satisfaction dans leur rôle, John Billard, secrétaire général de l'AMRF, a souligné en introduction qu'« être élu, c'est vraiment un bonheur, notamment lorsqu'il s'agit de faire aboutir un projet ». Pourtant, derrière cette double réalité en apparence contradictoire (épuisement et satisfaction) se cachent des défis quotidiens pour les maires. La charge de travail de la fonction et le manque de temps figurent parmi leurs premiers facteurs de stress. Avec des semaines

chargées de responsabilités variées – gestion de projets, subventions, contraintes administratives – et des journées débordant sur leurs soirées et week-ends, ces élus jonglent constamment avec des limites de temps qui les épuisent. À partir de ce constat scientifique, le professeur Olivier Torres a présenté deux outils innovants créés pour les maires : le "stressomètre" et le "satisfactomètre" sont des outils d'auto-évaluation qui permettent à chacun, anonymement, dévaluer son état d'épuisement.

Cette conférence a illustré la méconnaissance générale de ce que peut être le quotidien d'un élu. « *Je ne suis pas sûr que les gens dans la rue sachent que, quand un animal divague à 3h du matin, on va réveiller le maire ou que, lorsqu'un enfant meurt sur la route, c'est à l'élu local d'annoncer la nouvelle à la famille* » s'est étonné le chercheur. « *Quand un élu est retraité, il passe en moyenne 37h dans sa Mairie. Quand il travaille, ça passe à 27h, soit avec 35h de travail, on est quand même à 62 heures de travail en moyenne par semaine !* ».

Le lien entre santé des maires, articulation des différents temps de vie et nécessité d'améliorer le Statut de



La Ministre Françoise Gatel, invitée de marque de cette conférence, a ainsi rappelé que « le maire subit la solitude du capitaine », confronté à la complexité des normes, au principe de précaution, à la nécessité de sécurité... Et de souligner l'importance des associations d'élus pour avoir « des espaces de paroles entre maires ».

l'élu est évident. Eric Krezel, vice-président en charge du sujet, a rappelé la forte mobilisation de l'AMRF et l'attente d'un texte de loi ambitieux d'ici quelques semaines à l'Assemblée : « *Il faut une reconnaissance du maire, passant par une cérémonie en début de mandat. De même, la codification du Statut de l'élu dans le CGCT, avec renvoi dans le Code du travail des modalités de conciliation entre mandat et vie professionnelle, est essentielle !* ». Comme le dit Olivier Torres, « *une République mature est une République qui protège ceux qui la servent* ». Une pierre de plus pour rappeler que l'adoption urgente d'un Statut de l'élu local protecteur est incontournable. ●

/Grand Atelier Deux associations départementales ont organisé fin mars, dans la Sarthe et dans le Gard, des Journées du Grand Atelier Territorialisé. **/Services publics** C'est les 14 et 15 octobre qu'auront lieu les "Temporelles 2025" avec l'AMRF sur les enjeux de la mobilité, des horaires des services publics et de l'alimentation à Cluny (71). **/Logement** L'AMRF a saisi l'ANAH pour évoquer les moyens de davantage flécher ses fonds vers les projets de communes rurales. L'AMR35 organisera un colloque sur ce sujet avant l'été. **/Ministres** Michel Fournier rencontrera fin mars et avril le Premier Ministre, François Bayrou, ainsi que les ministres Elisabeth Borne, Eric Lombard et Véronique Louwagie.

— SANTÉ

Promouvoir la coopération plutôt que la coercition

A lors que la proposition de loi transpartisane sur les déserts médicaux, initiée par le député mayennais Guillaume Garot, arrive au Parlement, les Maires ruraux de France sont constants dans leur approche du sujet (voir la motion adoptée lors du Congrès de septembre 2024). Appelant à agir en responsabilité, ils valident la majorité des propositions de cette loi, mais demeurent particulièrement méfiant face aux discours incantatoires et parfois hypocrites sur la régulation de l'installation des médecins. Ils jugent en effet illusoire, dans la situation de la démographie médicale actuelle, d'imposer une régulation sans réellement penser l'organisation des parcours de soin. Pour Gilles Noël, vice-président de l'AMRF en charge de

la Santé, « si on parle régulation, il faut dire concrètement où vont les médecins et comment on les accompagne. En l'état, la régulation risque plus de renforcer la concurrence entre territoires et au contraire détourner les médecins de leur responsabilité, en favorisant leur recours au salariat ou aux secteurs intermédiaires, sans qu'ils arrivent au final dans le rural. Je crois au dialogue, mais sans hypocrisie. Il y a tellement à faire par exemple sur le sujet de l'accueil ou du retour en France des médecins formés à l'étranger, tout autant que de permettre aux PADHUES (Praticien à diplôme hors Union européenne en France) exerçant dans nos hôpitaux de proximité, d'être mieux considérés et mieux payés. Le risque, avec ce type de loi incantatoire, est de passer

à côté du sujet de l'organisation de la médecine de proximité ».

À ce titre, parmi les propositions réalistes soutenues de longue date par les Maires ruraux (à la suite du groupe de travail initié en 2021 par Dominique Dhumeaux), l'AMRF se félicite de la création des ESCAP (Équipe de soins coordonnée avec le patient) qui fait officiellement depuis quelques jours l'objet d'une expérimentation sur l'ensemble du territoire national, et remercie la CNAM d'en assurer le financement. Leur but est de ramener le patient au cœur du sujet, en permettant à n'importe quel professionnel de santé de déclencher une coordination au cœur d'un épisode de soin, afin de garantir une meilleure réactivité et éviter des passages inutiles aux urgences. D'apparence plus technique, mais moins dogmatique, cette expérimentation récompense le long travail de mobilisation des Maires ruraux, au service de la santé de leurs administrés. ●

« Si on parle régulation, il faut dire concrètement où vont les médecins »

— LICENCES 4

L'Assemblée paie sa tournée

U ne proposition de loi du député G. Kasbarian destinée à faciliter l'installation de bistrot titulaires d'une licence IV dans les communes rurales a été adoptée à l'Assemblée. Encore quelques étapes avant que cette promesse datant de 3 ans soit enfin tenue. Mais l'essentiel est ailleurs, tant les débats témoignent d'une représentation biaisée de la ruralité et de ses communes. Le chemin est long pour que l'on regarde la ruralité avec les bonnes lunettes, condition nécessaire pour apporter des réponses adaptées aux attentes des acteurs locaux et aux défis du pays.

La première des réactions est de dire « ça va redonner vie » aux villages. Poncif méprisant sur une ruralité qui apparaît comme « morte » à celui qui ne la considère pas. Et son corollaire :

ouvrir un café suffirait à l'animer. C'est mal connaître et passer sous silence l'effervescence rurale et l'action des élus sur tous les autres champs de l'action publique. La seconde tient aux questions de santé publique. Pour certains députés, pressés, on va droit au but du simplisme : ruralité égale alcoolisme, comme si acquérir une licence augmenterait le risque de débauche. Ces deux approchent traduisent le peu d'efforts fait par la représentation nationale pour se pencher sur le berceau rural.

Le texte de loi en question est une condition technique nécessaire. Mais il faudrait une loi sur l'aménagement commercial du territoire au sein

d'une politique rurale ambitieuse et d'ampleur (après avoir poussé la création de zones commerciales, la suppression en 2018 d'un fonds dédié – le Fisac – a fini d'achever le mailage local). Tandis que sur la question sanitaire, l'enjeu ne se pose pas tant sur les cafés mais bien sur les professionnels de santé, en nombre insuffisant du fait de la concentration dans la médecine hospitalière. Qui plus est, chacun connaît le rôle social d'un lieu de convivialité qui permet de réguler plutôt que de laisser les consommateurs pratiquer dans le cadre privé. Là encore, une politique d'aménagement sanitaire du territoire est urgente. À votre santé ! ●

Le chemin est long pour que l'on regarde la ruralité avec les bonnes lunettes

TÉMOIGNAGE



« L'application mobile CityAll facilite vraiment la vie de la mairie et de nos habitants ! »

Témoignage d'Alexandre Rommelaere, Maire de la commune de Socx (59) qui utilise l'application de Lumiplan, partenaire de l'AMRF.

« C'est le meilleur moyen pour communiquer avec la population »

Le village a parfois besoin d'alerter les habitants. « Le ramassage des ordures ménagères tombe un jour férié, est-ce maintenu ? Tout le monde s'interroge ». CityAll permet d'envoyer des alertes sur les téléphones des habitants de manière réactive explique le Maire de cette commune de 937 habitants.

« Les signalements, c'est très facile ! »

Les habitants peuvent effectuer un signalement depuis leur smartphone. « Un arbre détérioré, une poubelle cassée... ». « Ça arrive au secrétariat » précise le Maire puis « en fonction de l'information transmise, c'est dirigé vers l' élu concerné, c'est très facile ! ».

« C'est comme si on avait un contact continu avec les habitants ! »

CityAll, ce n'est pas que du contenu. C'est aussi un moyen de faciliter la relation avec les habitants. CityAll « incite les gens à être acteur de la vie publique. Ça permet à chacun d'être utile à la vie de la commune » en signalant les dysfonctionnements. « C'est extrêmement appréciable » souligne Alexandre Rommelaere qui insiste sur le fait que CityAll assure « une vraie continuité de la communication entre la population et la commune, et dans les deux sens ! ».

« On montre qu'on est un village moderne »

Quand on demande au Maire de Socx ce qu'il dirait aux maires de l'AMRF qui hésiteraient à choisir l'application CityAll, il répond sans hésiter : « Qu'ils l'essayent et ils ne pourront plus s'en passer ! ».

Bien plus qu'une application pour informer, CityAll apporte une solution aux maires pour rendre de nouveaux services et améliorer la relation avec les habitants en favorisant la participation citoyenne. « Avec CityAll, on montre qu'on est un village moderne et c'est très supportable financièrement. »

Plus d'informations

Lumiplan est partenaire de l'AMRF



ASSOCIATION DES MAIRES
RURAUX DE FRANCE

Contacts :

- Tél : 02 49 88 11 61
- Mail : ville@lumiplan.com
- Web : www.smartphone.lumiplan.com



BIENVENUE AUX NOUVEAUX PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES DE MAIRES RURAUX



05 — HAUTES-ALPES

• Marie Bellon

“ C’est parce qu’un jour de vacances, j’ai déclaré sur le ton de la plaisanterie, lors d’un apéritif dans le petit bar de mon village, “lorsque je serai en retraite je me présenterai à la Mairie”, que je me suis vu proposer par le conseil municipal, suite à la démission du Maire en 2017, d’en être l’édile. C’est la famille de mon mari qui est native de notre petite commune des Hautes-Alpes, Villar Loubière, qui ne compte plus aujourd’hui que 29 habitants à l’année et une centaine l’été... Moi, je suis une pure citadine tombée sous le charme de ce village rural du Valgaudemar, rude, entouré de hauts sommets et qui perd le soleil du 15 Novembre au 31 Janvier. C’est donc en 2017, que j’ai quittée Lyon, jeune retraitée de l’enseignement, que notre résidence secondaire est devenue notre résidence principale et que je me suis mise au service du village et de ses habitants. En 2020 j’ai connu l’AMR 05 grâce à un collègue Maire. Je me suis présentée à son Président, Marc Beynet, qui m’a proposé de rentrer au Conseil d’administration. Je me

suis ensuite impliquée un peu plus en devenant membre de la commission Culture et par la suite déléguée pour la Région PACA à la Commission locale des territoires de la culture, CLTC. Je siège également, avec grand plaisir au Conseil des publics du Mucem à Marseille. Renforcer la place de la culture au cœur des territoires ruraux est pour moi, fondamental, mais d’autres combats le sont tout autant, comme celui de choisir de garder la gestion de notre eau. Il était inconcevable que notre eau soit gérée par la Communauté de Communes ou un autre organisme. Nous connaissons parfaitement nos réseaux, nous savons les entretenir et il était indispensable de nous laisser le choix de cette liberté.

La parité dans nos conseils est pour moi, femme, un autre combat. L’état doit faire confiance à ses élus(es). Il est dommage que les Maires aient de moins en moins de pouvoir, notamment au sein des Communautés de Communes. La prise en compte des communes rurales et de leur représentativité dans ce collectif doit être négociée et non pas subie. Le 7 mars dernier j’ai été élue Présidente de l’AMR 05, suite à la démission de son Président Marc Beynet. C’est un grand honneur et je prends cette responsabilité avec fierté, tout d’abord en tant que femme, et en tant que Maire d’une toute petite commune. Nous devons continuer à défendre nos communes rurales, car nous sommes un pilier essentiel de notre société et nous avons de beaux jours devant nous. ” •

La représentativité des communes rurales dans le collectif intercommunal doit être négociée et non pas subie



09 — ARIÈGE — SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Les élus associés à la création de deux formations au métier de secrétaire

Une nouvelle formation au métier de secrétaire financée par France Travail et dispensée par le GRETA fait son apparition en Ariège. Cette formation de 450 heures, incluant deux stages de 15 jours en mairie a débuté ce 10 mars en se terminera fin juin. Conçue dans une démarche partenariale innovante (CDG, GRETA, France Travail, Préfecture, AMRF, AMF, Éducation nationale, etc.), cette offre destinée à un public en reconversion a été pensée pour répondre aux besoins spécifiques des communes rurales. À l’issue de

la formation, les mairies partenaires s’engagent à embaucher les candidats qui auront été présélectionnés après l’étude approfondie de leur profil par France Travail. Le succès du projet a même permis de faire émerger une deuxième formation hybride en lycée professionnel sous forme de FCIL (formation complémentaire d’initiative locale). Fruit d’un travail collaboratif de deux ans entre l’AMR09 (présidée par Marie-Cécile Rivière) et le lycée professionnel Jean Durroux, cette formation s’adressera aux jeunes sortant de Bac Pro AGORA, ainsi

qu’à un public en reconversion. Mise en place de novembre 2025 à avril 2026, elle sera plus complète que la première, avec 700 heures de formation et une remise à niveau en bureautique.

Grâce au travail du CDG09, des élus et des nombreux partenaires de terrain, les communes rurales peuvent espérer bénéficier d’un renouvellement notable de leurs postes de secrétaire de mairie. Pour les jeunes avec des difficultés de mobilité, cette formation sera également l’occasion de se former à un métier local. •



33 — GIRONDE — SANTÉ

Succès pour la Journée de conseils avec l'Agirc-Arrco

En partenariat avec l'AMR33, une journée d'entretiens de conseils gratuits avec l'Agirc-Arrco s'est tenue dans l'Entre-Deux Mers en février dernier, pour aider les habitants à mieux préparer leur retraite. Dans ce territoire particulièrement rural et éloigné des métropoles, cette journée d'échanges a permis aux habitants de mieux appréhender cette étape importante de leur vie. Pour Daniel Barbe, président de la Communauté de communes : « *quelque part, la retraite est une petite mort, car c'est une mort professionnelle. C'est important de rassurer les gens à ce sujet* ».

Près d'une trentaine de personnes ont bénéficié d'un accompagnement d'une heure avec un conseiller de l'Agirc-Arrco, ainsi que de conseils préventifs sur la santé avec un praticien. Cette journée s'est avérée être un réel succès, aussi bien du côté des acteurs locaux que des habitants venus en consultation : « *Le conseiller a répondu à toutes mes questions et m'a donné des infos très pertinentes* ».

Une troisième expérimentation de ce type en partenariat avec l'AMRF est prévue prochainement dans la Vienne et devrait confirmer la nécessité d'organiser ce type de ren-



Les habitants ont salué cette démarche « d'aller-vers », satisfaits de pas avoir à se déplacer jusqu'à Bordeaux pour poser leurs questions à un conseiller retraite.

contres en proximité des habitants. En Gironde, le contact entre les élus ruraux et l'Agirc-Arrco est pris, et une réunion est prévue pour définir les modalités de poursuite de cette action de proximité, afin d'assurer un accompagnement efficace et adapté aux besoins des habitants. ●

FORMATION

Les élus du Derumac délocalisent leur cours à la campagne

Depuis maintenant près de quatre ans, Sciences Po Lyon porte en partenariat avec l'AMRF le Diplôme d'établissement Ruralité et mandat communal (Derumac) qui réunit des élus de toute la France en formation à Lyon, à raison de quatre sessions par an. Les élus ruraux y trouvent des savoirs à confronter à leur vécu avec des contenus spécifiquement orientés sur les enjeux et réalités de l'action communale en milieu rural, dont une partie est dispensée par d'autres élus.

Avec leur énergie habituelle, les élus de l'une des promotions du Derumac, ont eu la volonté de délocaliser exceptionnellement l'une de leurs formations à la campagne. Accueillis dans d'excellentes conditions à Solutré-Pouilly par le Maire, faisant partie lui-même de cette promotion, les élus ont pu travailler tout en profitant du paysage enchanteur du vignoble mâconnais, sans oublier d'en découvrir la qualité des breuvages ! Ou comment allier l'utile (voir l'indispensable, tant les élus expriment le besoin d'être formés) à l'agréable..., et incarner la devise de l'AMRF : « des maires au service des maires » ! ●



Et si on parlait Cybersécurité ?

Les communes rurales font face à des enjeux croissants en matière de cybersécurité. Vulnérabilité aux attaques, protection des données, sécurisation des boîtes mail, formation à la digitalisation, etc. Dans le contexte international actuel, cela devrait même être pour John Billard, vice-président en charge du Numérique, « un sujet de sécurité nationale ».

Afin de mieux identifier vos besoins en matière de sécurité numérique et d'adapter les services que l'AMRF pourraient vous proposer à l'avenir, nous vous sollicitons pour répondre à ce court questionnaire sur les usages informatiques de votre commune.



www.amrf.fr/les-services/formation-des-elus/



19 – CORRÈZE – TRANSITION

La commune valorise ses ressources locales

Éric Bellouin – **Saint-Clément**
(1400 hab. / 2700 ha.)

Le projet : Située sur un territoire couvert à 50% par les bois, la commune de Saint-Clément a décidé d'exploiter cette matière première en développant un réseau de chaleur local plus économique et écologique.

Le déroulement : Le 14 mars dernier, la commune inaugurerait un nouveau réseau de chaleur de 400 mètres, aboutissement d'un projet ambitieux lancé en 2014, visant à valoriser l'exploitation du bois dans la région. À l'époque, un appel avait été lancé auprès des 72 communes de l'agglomération de Tulle pour définir celles qui seraient potentiellement volontaires pour développer ces nouveaux outils de chauffage. Après une réponse favorable du maire de Saint-Clément (parmi d'autres), des études de préfaisabilité ont débuté, financées par la Caisse des dépôts. Rapidement, ces études ont démontré une limite financière, avec des investissements très lourds demandés aux communes rurales. Une société d'économie mixte (ENRèze) appuyée par le fonds européen Leader et la Banque des Territoires a alors vu le jour, tandis que Engie a été intégrée en tant qu'énergéticien de référence. Au total, 8 projets ont ainsi pu être mis en route.

À Saint-Clément, ces nouveaux réseaux de chaleur devraient permettre de couvrir les besoins en chauffage d'une quinzaine de bâtiments et logements de la commune pendant au moins 25 ans. Ce nouvel équipement sera alimenté à 95% grâce aux bois de la commune, permettant également de diminuer les coûts de transport.



Parallèlement, une filiale de fourniture de bois énergie à l'échelle de l'agglomération de Tulle a été créée, afin d'améliorer le peuplement forestier sur la commune avec la création d'une association syndicale libre de gestion forestière. Elle rassemble plusieurs propriétaires autour d'un plan de gestion de plus de 700 hectares de forêt et travaille à l'enrichissement de l'exploitation du bois sur le territoire. Le maire de Saint-Clément et président de ENRèze, Eric Bellouin, souhaite que cette filiale serve d'exemple à suivre en termes de gestion forestière, pour prouver qu'il est possible d'utiliser le gisement forestier sans le piller ou le mettre à mal.

Le conseil du maire : « La transition énergétique en milieu rural est un droit pas toujours simple à faire valoir, se regrouper peut y aider ». •

➔ www.amrf.fr/initiatives-locales



74 – HAUTE-SAVOIE – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Des Maires ruraux mobilisés

La question du Statut de l'élu a été au cœur des débats de l'Assemblée générale de l'AMR74. Son président, Christophe Fournier, a notamment promu les propositions de l'AMRF comme la reconnaissance officielle de l'entrée en fonction des

maires, l'amélioration de la conciliation entre mandat et vie professionnelle et le renforcement de la sécurité matérielle et juridique. « Pour une Assemblée générale de fin de mandat, les échanges étaient positifs et passionnés », a ajouté le président. Sylviane Noël, sénatrice et vice-présidente de l'AMR74, a rappelé le contexte difficile de 2024 en saluant le courage des maires ruraux face à l'augmentation des violences à l'encontre des élus. Elle a aussi évoqué les avancées obtenues, notamment l'augmentation de la DGF et le maintien de la carte scolaire pour éviter la fermeture d'écoles. Le préfet a d'ailleurs insisté sur la

nécessité d'améliorer la sécurité des élus et a présenté différentes modalités de soutien aux ruralités à travers les programmes "Petite ville de demain" et "Villages d'avenir", qui implique 19 communes du département. Il a également évoqué le sujet des licences IV (voir actualités) pour préserver les lieux de convivialité, et a annoncé des aides supplémentaires de 4 millions d'euros pour les projets d'infrastructures des élus. « On sent que M. le préfet est proche de la ruralité » a conclu Christophe Fournier, se réjouissant de l'état d'esprit de ses troupes avec « des maires qui sont au plus près des réalités de leur territoire ». •



L'AMR74 a tenu son Assemblée générale le 21 mars en présence de 75 élus et de nombreux représentants de l'État, dont le préfet Yves Lebreton et plusieurs sous-préfets, ainsi que le président du Département Martial Saddier et les sénateurs Sylviane Noël et Cyril Pellevat.

LA SAISON 2 DE VILLAGES D'AVENIR EST ANNONCÉE

En déplacement dans les Vosges le 7 mars chez Michel Fournier, Françoise Gatel, ministre déléguée chargée des Ruralités, a annoncé la poursuite du programme Villages d'avenir. En 2025, 400 nouvelles communes vont intégrer le dispositif et disposer de l'assistance d'un chef de projet mutualisé avec d'autres communes.

Promu (et même imaginé) par l'AMRF, le programme d'ingénierie "Villages d'avenir" piloté par l'ANCT qui a été officiellement lancé le 1^{er} janvier 2024, vise à offrir aux communes rurales sélectionnées un accompagnement personnalisé dans la conception et la réalisation de projets d'aménagement et de développement. Que ce soit sur des sujets de réhabilitation de bâtiments, d'aménagement d'espaces publics, de déploiement de solutions de mobilité, d'accompagnement des transitions écologique et énergétique, etc., ce sont depuis sa mise en œuvre opérationnelle à l'été 2024, exactement 2498 communes, sélectionnées par les préfetures qui ont bénéficié du soutien de l'un des 120 chefs de projets (100 financés par l'ANCT et 20 par le Cerema), soit en moyenne 21 communes accompagnées par chef de projets.

L'annonce de la prolongation du programme par la ministre se base sur le principe du "un sortant, un entrant". Ainsi, comme au premier trimestre 2025 395 projets seront achevés, les préfets sont dès à présent invités à en sélectionner 400 nouveaux. Par ailleurs, si l'AMRF s'est étonné qu'une mission d'inspection soit dès à présent diligentée alors que le programme n'a qu'un an d'existence, l'annonce par Françoise Gatel d'une « nouvelle phase d'action à la suite des prochaines élections municipales afin d'accompagner les futurs maires dans la mise en œuvre de leurs projets » laisse à penser que le programme est dorénavant bien implanté dans le paysage.

Le bilan réalisé par l'AMRF (voir 36000 n°423) atteste de l'engouement des communes engagées dans le dispositif. Pourtant comme le rappelle le président de l'AMRF : « quand j'ai proposé ce programme aux autorités, disons-le franchement, l'enthousiasme a été relatif. Deux ans plus tard, les communes rurales ont répondu en grand nombre, bien au-delà des attentes des services de l'État et de l'ANCT ». Reste que le bilan réalisé par l'AMRF pointe le problème du financement des projets, ce que confirme le ministère avec seulement 611 communes qui bénéficient d'un accompagnement renforcé de l'ANCT via un marché à bons de commande pour un total de 12,5 millions d'euros. Néanmoins, dans le contexte actuel, le fait que la ministre ait assuré que le même budget sera alloué à la nouvelle vague est plutôt une bonne nouvelle. ●

2^{nde} vague : comment ça marche ?

Les préfets ont eu consigne d'accueillir de nouvelles communes dans le dispositif d'accompagnement « Villages d'avenir » par le biais d'une circulaire du directeur de l'ANCT. Les communes dites "sortantes", au motif que leur accompagnement est finalisé, sont remplacées en nombre équivalents par des communes qui n'auraient pas été retenues ou qui auraient fait depuis acte de candidature. La note prévoit également de favoriser la réunion de tous les villages d'avenir dans un groupe pour stimuler les synergies dans le montage et la réalisation des projets.



Michel Gros

vice-président de l'AMRF,
maire de La Roquebrussane (2 200 hab. / 3 700 ha.)

– Il a dit

“Cela fait des années que l'on dit que l'ingénierie est la première difficulté à laquelle se heurtent les élus ruraux. Avec le chef de projet, les maires n'ont qu'un seul interlocuteur, ce qui est très appréciable. D'ailleurs, le bilan dressé par l'AMRF montre que le programme Villages d'avenir fonctionne, et nous devons nous satisfaire d'avoir été entendu pour qu'il soit reconduit. Sur la méthode, la règle du « un sortant, un entrant » pour sélectionner les nouveaux projets est entendable. Mais l'expérience de la première vague nous conduit à être particulièrement vigilant à ce que la fin de l'accompagnement des projets se fasse progressivement, en biseau, afin d'éviter qu'ils n'échouent dans la dernière ligne droite. Aussi, pour aider au financement des projets, l'AMRF plaide pour la création d'un "comité des financeurs" qui pourrait réunir l'État, les Régions, les Départements, les agences de santé, de l'eau et autres agences de l'État, les opérateurs, les bailleurs sociaux notamment. ”

ANCT

Christophe Bouillon

Président de l'Agence nationale de la cohésion des territoires,
maire de Barentin (76) et président de l'Association
des Petites Villes de France (APVF)



« L'Agence s'adapte pour mieux prendre en compte les aspirations locales »

Pourquoi et comment l'ANCT répond-elle aux enjeux numériques des communes rurales ?

L'ANCT accompagne les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs projets et conduit des dispositifs nationaux en faveur des territoires fragilisés. Son Incubateur des territoires répond spécifiquement aux besoins en numérique des territoires.

Les services de l'incubateur des territoires s'adressent en priorité aux communes de moins de 3 500 habitants et aux EPCI de moins de 15 000 habitants. Ces collectivités, majoritairement rurales, font face à des enjeux numériques avec des moyens techniques et financiers limités. L'incubateur propose des solutions numériques publiques, simples et adaptées à leurs besoins. C'est par exemple le cas de l'accompagnement numérique sur mesure qui instaure un dialogue entre les différents acteurs de la collectivité (agents, élus, associations, citoyens, partenaires locaux) sur la question de l'outillage et des pratiques numériques (cybersécurité, RGPD, etc.). Un expert du numérique se déplace sur le terrain pour réaliser un diagnostic et recommander des solutions adaptées, selon des critères de souveraineté, de coût et de facilité de prise en main.

De l'autre côté, l'incubateur propose également des solutions clés en main. Parmi la vingtaine d'outils, citons l'Annuaire des collectivités qui offre une page web à chaque commune de France. Les citoyens peuvent ainsi accéder à des informations essentielles et certifiées de leurs communes (horaires et contact de la mairie, accès aux démarches administratives, etc.).

L'incubateur porte également les bases adresses locales qui permettent aux communes de renseigner l'intégralité de leurs adresses afin de faciliter l'accès des habitants aux services : secours, fibre, livraison, GPS. Plus de 24 300 communes ont créé une base adresse locale.

L'incubateur des territoires propose aussi l'outil Espace sur demande : une plateforme permettant de valoriser et de faciliter la mise à disposition d'espaces publics et du patrimoine local aux associations, particuliers, agents publics et entreprises. Par ailleurs, en partenariat avec la DINUM, l'incubateur propose une solution de prise de rendez-vous en ligne, RDV Service Public, destinée à simplifier l'accès aux services publics.

Dans le contexte international actuel, il est aussi beaucoup question de cybersécurité et de souveraineté numérique. Quels sont les risques identifiés pour les communes rurales et comment envisagez-vous y répondre ?

C'est justement les enjeux de cybersécurité qui ont motivé le lancement des travaux sur la Suite territoriale en décembre 2023. Les communes rurales ne disposent parfois pas des ressources nécessaires pour se doter d'outils numériques sécurisés. Elles constituent donc des cibles privilégiées et vulnérables face aux cyberattaques.

Ces cyberattaques peuvent être de nature différente et avoir des conséquences lourdes sur le fonctionnement du service public : interruption de service, chômage technique des agents, perte irrémédiable de données, paiement de rançons...

Le Secrétariat général à la défense et à la sécurité nationale (SGDSN) et l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) ont donc, à la faveur du volet cyber « collectivités territoriales » du plan France 2030, mandaté l'ANCT pour développer et déployer une « plateforme sécurisée » permettant aux communes

Pour toute question sur l'incubateur :
contactincubateur@anct.gouv.fr

Le site de la Suite territoriale :
<https://sueterritoriale.anct.gouv.fr>

rurales d'accéder à un socle de services numériques minimaux qui leur permettent d'évoluer dans un environnement numérique sécurisé et souverain: Un nom de domaine institutionnel ; Une messagerie ; Un espace de stockage minimal.

À l'instar de l'ensemble des logiciels développés par l'Incubateur des territoires de l'ANCT, l'ensemble des services de la Suite territoriale repose par ailleurs sur des « communs numériques », logiciels libres auxquels contribue une communauté et dont la gouvernance est partagée. Cette stratégie permet par exemple de coopérer et de mutualiser les ressources de développement avec les services de l'État (ANSSI, DINUM), les intercommunalités et les opérateurs publics de services numériques qui sont associés au projet depuis ses débuts. L'objectif est donc tant de proposer une offre minimale sécurisée à toutes les communes qui, aujourd'hui encore ne disposent pas d'alternative accessible, que d'accompagner toutes les collectivités territoriales dans leur émancipation par rapport aux logiciels propriétaires étrangers dont elles sont souvent dépendantes.

L'ANCT est l'opérateur clé du Plan France Ruralités. Quel bilan tirez-vous de la première vague ?

Les mesures sont pleinement opérationnelles et déployées sur tout le territoire depuis maintenant un peu plus d'un an. Plusieurs d'entre elles connaissent un très grand succès, comme le fonds de soutien au commerce rural, le soutien aux mobilités rurales, la rénovation des monuments aux morts, les maisons de santé au public, les territoires éducatifs ruraux, les Volontaires territoriaux en administration ou encore les micro-folies. Les territoires se sont appropriés ces mesures, aidés en cela par le formidable travail effectué localement par le corps préfectoral, les chefs de projets Villages d'avenir/France Ruralités et l'ensemble des services déconcentrés de l'État.

L'ANCT procède actuellement, à la demande de la Ministre déléguée à la ruralité Françoise Gatel, à l'évaluation de ces mesures, avec l'ensemble des ministères concernés et des acteurs de terrain, afin d'en mesurer l'impact, les limites le cas échéant et proposer à nos autorités des améliorations ou des compléments si besoin. Cela passe par des échanges réguliers mais aussi des groupes de travail dédiés, sur le logement ou le commerce par exemple.

La Ministre Françoise Gatel vient d'annoncer la prolongation du programme Villages d'avenir. En appui notamment sur l'expérience de la première année, comment comptez-vous faire évoluer l'accompagnement de l'Agence ?

Pour cette vague complémentaire, l'accent est mis sur l'accompagnement des nouveaux projets en fonction des disponibilités des chefs de projet Villages d'avenir, afin de garantir un suivi optimal.

L'accompagnement de l'Agence s'étend aux communes ne faisant pas office de centralité, qui peuvent désormais

« Ces travaux ont permis de reconnaître le bilan positif des différents programmes nationaux pilotés par l'ANCT »

candidater seules et non plus en grappes. Les projets à caractère structurant, ayant un impact sur l'amélioration du cadre de vie des habitants, sur le tissu productif et l'activité économique, seront privilégiés.

L'ANCT anime également le réseau des chefs de projet Villages d'avenir en leur proposant des temps d'échange et de formation. Le 3 avril prochain se tiendra d'ailleurs une réunion de chefs de projet, à laquelle la Ministre Françoise Gatel participera.

Des groupes de travail thématiques, un livret ressources, une animation départementale pour le partage des bonnes pratiques, et la rencontre entre les chefs de projet et les agences départementales d'ingénierie sont autant d'actions qui appuieront l'accompagnement des Villages d'avenir.

Enfin, les chefs de projet pourront mobiliser le nouveau marché à bon de commande de l'ANCT, renouvelé début 2024 et effectif jusqu'en 2027, pour bénéficier d'un appui opérationnel dans la mise en œuvre des projets des communes accompagnées.

Si l'Agence doit encore être mieux connue des maires, son utilité est reconnue. Pour autant, des menaces de fusions sont évoquées. Pouvez-vous rassurer les maires sur la poursuite des dispositifs ?

L'ANCT a été créée en 2019 par le Président de la République, à la suite d'une demande des élus locaux et des associations d'élus afin de prendre en compte le déficit d'ingénierie locale pour porter les projets des collectivités territoriales les plus fragiles. Dans cet objectif, elle est dotée d'une gouvernance, reflétant l'implication forte des élus, avec notamment dix associations d'élus, dont Michel Fournier, Président de l'AMRF. Quatre parlementaires siègent également au Conseil d'administration.

Depuis sa création, l'ANCT a été le sujet de plus d'une trentaine de rapports d'information et d'évaluation. Ces travaux sont des leviers de progression auxquels nous accordons beaucoup d'importance, mais ils ont surtout rappelé les avancées et ont permis de reconnaître le bilan positif des différents programmes nationaux pilotés par l'ANCT : France services, Action cœur de ville, Petites villes de demain, Territoires d'industrie, l'accès au numérique, Cités éducatives... pour n'en citer que quelques-uns. L'Agence a ainsi su s'adapter pour mieux prendre en compte les aspirations locales et présente aujourd'hui un bilan territorial incontestable, confirmé par les évaluations successives. Ainsi, l'ANCT reste et restera mobilisée pour accompagner les territoires, se positionnant comme un outil fiable et stable pour les acteurs locaux. ●



PROFITEZ D'UN PRIX NÉGOCIÉ DU GAZ PROPANE POUR VOTRE COLLECTIVITÉ

Acteur français indépendant, Vitogaz France favorise l'accès à l'énergie gaz dans les territoires ruraux et soutient les collectivités territoriales dans leur transition énergétique.

Partenaire de l'AMRF depuis 2017, nous accordons aux adhérents un prix négocié du gaz propane en citerne.

CHOISISSEZ UN FOURNISSEUR ENGAGÉ



Société française indépendante
depuis plus de 85 ans



Service Client certifié
NF Relation Client



Des **chargés d'affaires locaux** qui se déplacent sur site pour réaliser une étude technique et un bilan énergétique gratuit

**UN PROJET ?
DISCUTONS-EN !**

0 977 408 506

Appel non surtaxé



AFNOR 102303
commercialisation,
approvisionnement,
stockage, gestion
du transport et
distribution de GPL



RELATION CLIENT à DISTANCE
www.marque-nf.com



Partenaire de confiance
depuis 2017



ASSOCIATION DES MAIRES
RURAUX DE FRANCE

vitogaz.com

L'énergie est notre avenir, économisons-la !